



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

produits agricoles

Question écrite n° 68999

Texte de la question

Mme Edith Gueugneau interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, sur la campagne « made in France » et son lien avec les questions alimentaires. Saisie par de nombreux agriculteurs sur son territoire, elle s'inquiète sur le manque de promotion des produits alimentaires français, au premier rang desquels figure la viande française. En effet, les grands groupes de distribution n'ont aucune obligation à promouvoir dans leurs rayons les produits d'élevage français. Ainsi, elle souhaite savoir si le Gouvernement travaille à la mise en place, dans le cadre du « made in France » qu'elle salue mais qui est malheureusement surtout axé sur la production industrielle, de mesures de promotion de la production agricole française dans le panel d'offres de la grande distribution française, autrement dit dans les rayons des supermarchés.

Données clés

Auteur : [Mme Edith Gueugneau](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68999

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2014](#), page 9588

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)